0.a. Objectif

Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

0.b. Cible

Cible 14.5 : D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

0.c. Indicateur

Indicateur 14.5.1: Surface des aires marines protégées, en proportion de la surface totale

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : 12 février 2020

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Informations institutionnelles

Organization(s):

Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature de l'ONU Environnement (PNUE-WCMC)

BirdLife International (BLI)

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

L'indicateur Couverture des aires protégées par rapport aux aires marines montre les tendances temporelles du pourcentage moyen de chaque site important pour la biodiversité marine (c'est-à-dire ceux qui contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale) qui est couvert par des aires protégées désignées.

Concepts:

Les aires protégées, telles que définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN ; Dudley 2008), sont des espaces géographiques clairement définis, reconnus, dédiés et gérés, par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces, pour réaliser la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles associés. Il est important de noter qu'une variété d'objectifs de gestion spécifiques sont reconnus dans cette définition, couvrant la conservation, la restauration et l'utilisation durable :

- Catégorie Ia : Réserve naturelle stricte
- Catégorie Ib : Zone de nature sauvage
- Catégorie II : Parc national
- Catégorie III : Monument ou élément naturel

- Catégorie IV : Zone de gestion de l'habitat/des espèces
- Catégorie V : Paysage terrestre ou marin protégé
- Catégorie VI : Zone protégée avec utilisation durable des ressources naturelles

Le statut "désigné" est attribué à une aire protégée lorsque l'autorité correspondante, conformément à la législation nationale ou à la pratique courante (par exemple, au moyen d'un décret exécutif ou autre), approuve officiellement un document de désignation. La désignation doit être faite dans un but de conservation de la biodiversité, et non de protection de facto résultant d'une autre activité (par exemple, militaire).

Les sites contribuant de manière significative à la persistance de la biodiversité à l'échelle mondiale sont identifiés en suivant les critères mondiaux définis dans *Une norme mondiale pour l'identification des zones clés pour la biodiversité* (UICN 2016) appliqués au niveau national. Les zones clés pour la biodiversité englobent (a) les zones importantes pour la biodiversité des oiseaux, c'est-à-dire les sites contribuant de manière significative à la persistance de la biodiversité au niveau mondial, identifiés à l'aide de données sur les oiseaux, dont >13 000 sites au total ont été identifiés dans tous les pays du monde (BirdLife International 2014, Donald *et al.* 2018) ; (b) les sites de l'Alliance pour une extinction zéro (Ricketts et al. 2005), c'est-à-dire des sites détenant effectivement la totalité de la population d'au moins une espèce évaluée comme étant en danger critique d'extinction ou en danger sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, dont 853 sites ont été identifiés pour 1 483 espèces de mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, crustacés d'eau douce, coraux constructeurs de récifs, conifères, cycadales et autres taxons ; (c) les zones clés pour la biodiversité identifiées dans le cadre d'une version antérieure des critères relatifs aux zones clés pour la biodiversité (Langhammer *et al.* 2007), y compris celles identifiées dans les profils de points chauds des écosystèmes élaborés avec le soutien du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques. Ces trois sous-ensembles sont en cours de réévaluation à l'aide de la Norme mondiale, qui unifie ces approches ainsi que d'autres mécanismes d'identification de sites importants pour d'autres espèces et écosystèmes (UICN 2016).

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Les données sur les aires protégées sont compilées par les ministères de l'environnement et autres ministères responsables de la désignation et de l'entretien des aires protégées. Les données sur les aires protégées pour les sites désignés dans le cadre de la Convention de Ramsar et de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO sont recueillies par les secrétariats internationaux des conventions concernées. Les données sur les aires protégées sont agrégées au niveau mondial dans la base de données mondiale sur les aires protégées par le Centre mondial de surveillance de la conservation de l'environnement de l'ONU, conformément au mandat de production de la liste des aires protégées de l'ONU (Deguignet et al. 2014). Elles sont diffusées par le biais de Protected Planet, qui est géré conjointement par le PNUE-WCMC et l'UICN et sa Commission mondiale des aires protégées (PNUE-WCMC 2016).

Les zones clés pour la biodiversité sont identifiées à l'échelle nationale par des processus multipartites, selon des critères et des seuils standard. Les données sur les zones clés pour la biodiversité sont regroupées dans la <u>Base de données mondiale sur les</u>

Zones clés pour la biodiversité, gérée par BirdLife International. Plus précisément, les données sur les zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité sont disponibles en ligne sur http://datazone.birdlife.org/site/search et les données sur les sites de l'Alliance pour une extinction zéro sont disponibles en ligne sur https://zeroextinction.org. Ces deux ensembles de données, ainsi que les zones clés pour la biodiversité identifiées par d'autres processus, sont disponibles par le biais de la Base de données mondiale sur les zones protégées, sont également diffusés par le biais du Outil d'évaluation intégrée de la biodiversité pour la recherche et la planification de la conservation.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

Voir les informations sous d'autres sections.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Page: 2 of 10

Collecte des données :

Le PNUE-WCMC produit la Liste des aires protégées des Nations Unies tous les 5 à 10 ans, sur la base des informations fournies par les ministères/agences nationales. Dans l'intervalle entre les compilations des listes des Nations Unies, le PNUE-WCMC travaille en étroite collaboration avec les ministères/agences nationales et les ONG responsables de la désignation et de l'entretien des zones protégées, mettant continuellement à jour la WDPA au fur et à mesure que de nouvelles données sont disponibles. La base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité est également mise à jour de manière continue, à mesure que de nouvelles données nationales sont soumises.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

Il est prévu que l'indicateur de la couverture en aires protégées des sites importants pour la biodiversité soit publié annuellement.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Les données sur les zones protégées sont compilées par les ministères de l'environnement et d'autres ministères responsables de la désignation et de l'entretien des zones protégées. Les zones clés pour la biodiversité sont identifiées à l'échelle nationale par le biais de processus multipartites, selon des critères et des seuils standard.

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

Nom:

PNUE-WCMC et UICN

Description:

Les données sur les aires protégées sont agrégées au niveau mondial dans la base de données mondiale sur les aires protégées par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature de l'ONU Environnement, conformément au mandat de production de la liste des aires protégées des Nations unies (Deguignet et al. 2014). Elles sont diffusées par le biais de <u>Protected Planet</u>, qui est géré conjointement par le PNUE-WCMC et l'UICN et sa Commission mondiale des aires protégées (PNUE-WCMC 2016). Les données sur les zones clés pour la biodiversité sont regroupées dans la <u>Base de données mondiale sur les zones clés pour la biodiversité</u>, gérée par BirdLife International (2019). Plus précisément, les données sur les zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité sont disponibles en ligne sur http://datazone.birdlife.org/site/search et les données sur les sites de l'Alliance pour une extinction zéro sont disponibles en ligne sur http://www.zeroextinction.org/search.cfm. Ces deux ensembles de données, ainsi que la base de données mondiale sur les zones protégées, sont également diffusés par le biais du Outil d'évaluation intégrée de la biodiversité pour la recherche et la planification de la conservation.

4.a. Justification

Justification:

La sauvegarde des sites importants est essentielle pour enrayer le déclin de la biodiversité et garantir une utilisation durable et à long terme des ressources naturelles marines. La création de zones protégées est un mécanisme important pour atteindre cet objectif, et cet indicateur permet de mesurer les progrès réalisés en matière de conservation, de restauration et d'utilisation durable des écosystèmes marins et de leurs services, conformément aux obligations découlant des accords internationaux. Il est important de noter que, bien qu'il puisse être désagrégé pour rendre compte de tout écosystème unique d'intérêt, il n'est pas limité à un seul type d'écosystème.

Les niveaux d'accès aux zones protégées varient selon les catégories de gestion des zones protégées. Certaines zones, comme les réserves scientifiques, sont maintenues dans leur état naturel et fermées à toute autre utilisation. D'autres sont utilisées pour les

loisirs ou le tourisme, ou même ouvertes à l'extraction durable des ressources naturelles. Outre la protection de la biodiversité, les zones protégées ont une grande valeur sociale et économique : elles soutiennent les moyens de subsistance locaux, maintiennent les pêcheries, abritent une richesse inestimable de ressources génétiques, soutiennent des industries florissantes de loisirs et de tourisme, permettent la science, la recherche et l'éducation et constituent une base pour les valeurs culturelles et autres valeurs non matérielles.

Cet indicateur ajoute des informations significatives aux statistiques simples traditionnellement rapportées sur les zones marines couvertes par des aires protégées, les complète et les développe, en divisant la zone protégée totale d'un pays par la zone territoriale totale du pays et en multipliant par 100 (par exemple, Chape et al. 2005).

De telles statistiques de couverture de zone en pourcentage ne reconnaissent pas l'extrême variation de l'importance de la biodiversité dans l'espace (Rodrigues et al. 2004), et risquent donc de générer des résultats pervers par la protection de zones qui sont grandes au détriment de celles qui nécessitent une protection.

L'indicateur est utilisé pour suivre les progrès vers le Plan stratégique 2011 à 2020 pour la biodiversité (CBD 2014, Tittensor et al. 2014), et a été utilisé comme indicateur pour l'Objectif 2010 de la Convention sur la diversité biologique (Butchart et al. 2010).

4.b. Commentaire et limites

Commentaires et limites:

Des critères de contrôle de la qualité sont appliqués pour assurer l'uniformité et la comparabilité des données dans la base de données mondiale sur les aires protégées. De nouvelles données sont validées au PNUE-WCMC au moyen d'un certain nombre d'outils et traduites dans la structure de données standard de la Base de données mondiale sur les aires protégées. Les divergences entre les données de la Base de données mondiale sur les aires protégées et les nouvelles données sont minimisées par la fourniture d'un manuel (PNUE-WCMC 2019) et résolues en communication avec les fournisseurs de données. Des processus similaires s'appliquent à l'incorporation de données dans la base de données mondiale *Des zones clés de biodiversité* (BirdLife International 2019).

L'indicateur ne mesure pas l'efficacité des aires protégées dans la réduction de la perte de biodiversité, qui dépend en fin de compte d'une série de facteurs de gestion et d'application qui ne sont pas couverts par l'indicateur. Un certain nombre d'initiatives sont en cours pour remédier à cette limitation. Plus particulièrement, de nombreux mécanismes ont été mis au point pour l'évaluation de la gestion des aires protégées, qui peuvent être synthétisés en un indicateur (Leverington et al., 2010). Ceci est utilisé par le Partenariat pour les indicateurs de biodiversité comme indicateur complémentaire des progrès réalisés vers l'objectif 11 d'Aichi en matière de biodiversité

<u>http://www.bipindicators.net/pamanagement</u>). Toutefois, il peut y avoir peu de relations entre ces mesures et les résultats des aires protégées (Nolte & Agrawal 2013). Plus récemment, des approches de "l'inscription verte" ont commencé à être élaborées, afin d'intégrer à la fois l'efficacité de la gestion et les résultats des aires protégées, et celles-ci sont susceptibles de devenir progressivement importantes à mesure qu'elles sont testées et appliquées de façon plus générale.

Des lacunes en matière de données et de connaissances peuvent survenir en raison de difficultés à déterminer si un site est conforme à la définition d'aire protégée donnée par l'UICN, et certaines aires protégées ne sont pas affectées à des catégories de gestion. En outre, " d'autres mesures efficaces de conservation axées sur les zones", telles que spécifiées par l'Objectif biodiversité d'Aichi.

11 du Plan stratégique pour la biodiversité 2011 à 2020, reconnaissent que certains sites au-delà du réseau formel d'aires protégées, bien qu'ils ne soient pas gérés principalement pour la conservation de la nature, peuvent néanmoins être gérés d'une manière compatible avec la persistance de la biodiversité pour laquelle ils sont importants (Jonas et al., 2014). Toutefois, la définition formellement convenue d'un OECM ("Une zone géographiquement définie autre qu'une aire protégée, qui est gouvernée et gérée de manière à obtenir des résultats positifs et soutenus à long terme pour la conservation in situ de la biodiversité, avec les fonctions et services écosystémiques associés et, le cas échéant, culturelles, spirituelles, socioéconomiques et autres valeurs pertinentes localement") n'ont été convenues qu'en novembre 2018 et des mesures ne sont en place que récemment pour que les pays soumettent des données de l'OECM au PNUE-WCMC. Les OECM sont maintenant rassemblés par le PNUE-WCMC dans une base de données distincte, le WD-OECM.

En ce qui concerne les sites importants, la plus grande limitation est que l'identification des sites à ce jour s'est concentrée principalement sur des sous-ensembles spécifiques de biodiversité, par exemple des oiseaux (pour des zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité) et des espèces fortement menacées (pour les sites de l'Alliance pour l'extinction zéro). Bien que d'importantes zones d'oiseaux et de biodiversité aient été documentées comme de bons substituts à la biodiversité en général (Brooks et coll., 2001, Pain et coll. 2005), l'application de la norme unifiée pour l'identification des zones clés de biodiversité (UICN 2016) à différents niveaux de biodiversité (gènes, espèces, écosystèmes) et de différents groupes taxonomiques demeure une priorité élevée, s'œdussant des efforts déployés à ce jour (Eken et coll. 2004, Knight et coll. 2007, Langhammer et coll. 2007, Foster et coll. 2012). Les oiseaux représentent maintenant <50 % des espèces pour lesquelles des zones clés de biodiversité ont été identifiées, et comme l'identification de la zone clé de biodiversité pour d'autres taxons et éléments de la biodiversité procède, ce biais deviendra une considération moins importante à l'avenir.

L'identification clé de la zone de biodiversité a été validée pour un certain nombre de pays et de régions où des données complètes sur la biodiversité permettent un calcul formel de l'importance du site (ou "irremplaçabilité") à l'aide de techniques systématiques

de planification de la conservation (Di Marco et al., 2016, Montesino Pouzols et al., 2014).

Les développements futurs de l'indicateur comprendront: a) l'expansion de la couverture taxonomique des zones marines clés de biodiversité grâce à l'application de la norme des zones clés de biodiversité (UICN 2016) à une grande variété de vertébrés marins, d'invertébrés, de plantes et de type écosystémique; b) l'amélioration des données sur les aires protégées en continuant d'augmenter la proportion de sites dont les dates de désignation sont documentées et avec les polygones limites numérisés (plutôt que les coordonnées).

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

Cet indicateur est calculé à partir de données dérivées d'un chevauchement spatial entre les polygones numériques des zones protégées de la base de données mondiale sur les zones protégées (PNUE-WCMC & UICN 2020) et les polygones numériques des zones clés pour la biodiversité marine (de la base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité, y compris les zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité, les sites de l'Alliance pour une extinction zéro et d'autres zones clés pour la biodiversité). Les sites ont été classés comme zones clés pour la biodiversité marines en effectuant un chevauchement spatial entre les polygones des zones clés pour la biodiversité et une couche matricielle océanique (produite à partir de la couche 'adm0' de la base de données des zones administratives mondiales (GADM 2019)), en classant toute zone clé pour la biodiversité comme zone clé pour la biodiversité marine lorsqu'elle présente un chevauchement de ≥ 5 % avec la couche océanique (certains sites ont donc été classés à la fois comme marins et terrestres). La valeur de l'indicateur à un moment donné, basée sur les données relatives à l'année d'établissement de la zone protégée enregistrées dans la base de données mondiale sur les zones protégées, est calculée comme le pourcentage moyen de chaque zone clé de biodiversité actuellement reconnue qui est couverte par des zones protégées.

L'année d'établissement des aires protégées est inconnue pour ~12% des aires protégées de la base de données mondiale sur les aires protégées, ce qui génère une incertitude quant à l'évolution de la couverture des aires protégées au fil du temps. Pour refléter cette incertitude, une année a été assignée au hasard à partir d'une autre aire protégée dans le même pays, puis cette procédure a été répétée 1 000 fois, avec la médiane tracée.

Avant 2017, l'indicateur était présenté comme le pourcentage de zones clés pour la biodiversité entièrement couvertes par des zones protégées. Cependant, il est maintenant présenté comme le % moyen de chaque Zone clé pour la biodiversité qui est couverte par des zones protégées afin de mieux refléter les tendances de la couverture des zones protégées pour les pays ou les régions avec peu ou pas de Zones clés pour la biodiversité qui sont complètement couvertes.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national (ii) au niveaux régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national :

Les données sont disponibles pour les zones protégées et les zones clés pour la biodiversité dans tous les pays du monde et il n'est donc pas nécessaire d'imputer ou d'estimer les données au niveau national.

• Aux niveaux régional et mondial

Les indicateurs mondiaux de la couverture en aires protégées des sites importants pour la biodiversité sont calculés comme le pourcentage moyen de chaque zone clé pour la biodiversité qui est couverte par des aires protégées. Les données sont générées à partir de tous les pays, et donc, bien qu'il y ait une incertitude autour des données, il n'y a pas de valeurs manquantes en tant que telles et donc pas besoin d'imputation ou d'estimation.

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Le PNUE-WCMC est l'agence chargée de calculer et de communiquer les chiffres mondiaux et régionaux pour cet indicateur, en collaboration avec BirdLife International et l'UICN pour combiner les données sur les aires protégées avec celles sur les sites importants pour la biodiversité. Le PNUE-WCMC regroupe les chiffres mondiaux et régionaux sur les zones protégées à partir des chiffres nationaux calculés à partir de la base de données mondiale sur les zones protégées et diffusés par Protected Planet. La base de données mondiale sur les aires protégées et Protected Planet sont gérées conjointement par le PNUE-WCMC, l'UICN et sa Commission mondiale des aires protégées. La base de données mondiale sur les aires protégées est conservée dans un système d'information géographique qui stocke des informations sur les aires protégées telles que leur nom, leur taille, leur type, leur date

Page: 5 of 10

de création, leur emplacement géographique (point) et/ou leurs limites (polygone). La couverture des aires protégées est calculée en utilisant toutes les aires protégées enregistrées dans la base de données mondiale sur les aires protégées dont l'emplacement et l'étendue sont connus, à l'exception des aires protégées sans limites numériques et des sites dont le statut est 'proposé' ou 'non signalé'.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Méthodes et conseils à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

La WDPA trouve son origine dans un mandat des Nations Unies de 1959, lorsque le Conseil économique et social des Nations Unies a demandé une liste de parcs nationaux et de réserves équivalentes (Résolution 713 (XXVIII)). Plus de détails sont disponibles ici : https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas.. La liste des aires protégées des Nations unies a été publiée en 1961/62, 1966/71, 1972 (addendum à l'édition 1966/71), 1973, 1974, 1975, 1980, 1982, 1985, 1990, 1993, 1997, 2003, 2014 et 2018, ce qui a donné lieu à un réseau mondial de fournisseurs de données nationales pour la WDPA. Par exemple, en 2014, tous les points focaux nationaux de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et tous les points focaux nationaux du programme de travail sur les aires protégées de la CDB (PoWPA) ont demandé des données pour la Liste Un des aires protégées 2014 (<a href="https://www.protectedplanet.net/c/united-nations-list-of-protected-areas/united-nations-l

où toutes les données spatiales et le tableau des sources sont également publiés chaque mois et peuvent être téléchargés.

Le processus de compilation des données sur les sites contribuant de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale (zones clés pour la biodiversité) est documenté en ligne (http://www.keybiodiversityareas.org/home). Plus précisément, (http://www.keybiodiversityareas.org/what-are-kbas), le processus d'identification des zones clés pour la biodiversité est un exercice très inclusif, consultatif et ascendant. Bien que toute personne disposant de données scientifiques appropriées puisse proposer un site à qualifier de zone clé pour la biodiversité, une large consultation des parties prenantes au niveau national (organisations non gouvernementales et gouvernementales) est requise au cours du processus de proposition. L'identification des zones clés pour la biodiversité s'appuie sur le réseau existant de zones clés pour la biodiversité, y compris celles identifiées comme zones importantes pour la biodiversité des oiseaux par le partenariat BirdLife de 120 organisations nationales (http://www.birdlife.org/worldwide/partnership/birdlife-partners), pour l'Alliance pour une extinction zéro par 93 organisations nationales et internationales (http://www.zeroextinction.org/partners.html), et en tant qu'autres zones clés pour la biodiversité par des organisations de la société civile soutenues par le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques dans l'élaboration de profils d'écosystèmes, nommés dans chacun des profils énumérés ici

(http://www.cepf.net/resources/publications/Pages/ecosystem_profiles.aspx), les nouvelles données renforçant et élargissant le réseau de ces sites. Toute proposition de site fait l'objet d'un examen scientifique indépendant. Il s'ensuit la nomination officielle du site avec une documentation complète répondant aux normes de documentation des zones clés pour la biodiversité. Les sites dont le Secrétariat des zones clés pour la biodiversité confirme qu'ils remplissent les conditions requises pour devenir des zones clés pour la biodiversité apparaissent ensuite sur le site Web des zones clés pour la biodiversité (http://www.keybiodiversityareas.org/home).

Le manuel de l'utilisateur de la WDPA (https://www.protectedplanet.net/c/wdpa-manual) publié en anglais, en espagnol et en français fournit des conseils aux pays sur la manière de soumettre des données sur les zones protégées à la WDPA, sur les avantages de fournir ces données, sur les normes de données et sur les contrôles de qualité effectués. Nous fournissons également un résumé de nos méthodes de calcul de la couverture des zones protégées à tous les utilisateurs de la WDPA:
https://www.protectedplanet.net/c/calculating-protected-area-coverage. La "Norme mondiale pour l'identification des zones clés pour la biodiversité " (https://portals.iucn.org/library/node/46259) comprend les recommandations standard mises à la disposition des pays pour l'identification des zones clés pour la biodiversité (https://www.keybiodiversityareas.org/home). Plus précisément (http://www.keybiodiversityareas.org/get-involved), les principales étapes du processus d'identification des zones clés pour la biodiversité sont les suivantes :

- 1. soumission des expressions d'intention d'identifier une Zone de Biodiversité Principale aux Points Focaux Régionaux ;
- 2. Processus d'élaboration de la proposition, dans lequel les proposants compilent les données et la documentation pertinentes et consultent des experts nationaux, y compris des organisations qui ont déjà identifié des Zones clés pour la biodiversité dans le pays, soit par l'intermédiaire de groupes nationaux de coordination des Zones clés pour la biodiversité, soit de manière indépendante;
- 3. l'examen des Zones clés pour la biodiversité proposées par des experts indépendants, qui vérifient l'exactitude des informations dans leur domaine d'expertise ; et
- 4. une phase de désignation des sites comprenant la soumission de tous les documents pertinents pour vérification par le secrétariat des zones clés pour la biodiversité (voir section 3.3 ci-dessous).

Une fois qu'une zone clé pour la biodiversité est identifiée, il est important de surveiller ses caractéristiques et son état de conservation. Les auteurs de propositions, les évaluateurs et les personnes chargées de la surveillance peuvent rejoindre la communauté des zones clés pour la biodiversité afin d'échanger leurs expériences, leurs études de cas et leurs exemples de meilleures pratiques.

4.j. Assurance de la qualité

Assurance qualité :

Le processus de collecte, de normalisation et de publication des données est disponible dans le manuel de l'utilisateur de la WDPA à l'adresse suivante : https://www.protectedplanet.net/c/wdpa-manual qui est disponible en anglais, français et espagnol. Des conseils spécifiques sont fournis à l'adresse https://www.protectedplanet.net/c/world-database-on-protected-areas sur, par exemple, les champs prédéfinis ou les tables de recherche dans la WDPA: https://www.protectedplanet.net/c/wdpa-lookup-tables, comment les enregistrements de la WDPA sont codés, comment les données sur les désignations internationales et régionales sont collectées, à quelle fréquence la base de données est mise à jour et comment réaliser des statistiques sur la couverture des zones protégées.

Le processus d'identification des zones clés pour la biodiversité est soutenu par le partenariat des zones clés pour la biodiversité (http://www.keybiodiversityareas.org/kba-partners). Parmi les rôles du partenariat figure la mise en place du secrétariat des zones clés pour la biodiversité, qui vérifie les informations soumises lors de la phase de désignation des sites pour s'assurer de l'application correcte de la norme relative aux zones clés pour la biodiversité (https://portals.iucn.org/library/node/46259) et de l'adéquation de la documentation relative au site, puis vérifie le site, qui est ensuite publié sur le site Web des zones clés pour la biodiversité (https://www.keybiodiversityareas.org/get-involved). En outre, les présidents de la Commission de la sauvegarde des espèces et de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (tous deux élus par les membres de l'UICN, à savoir les gouvernements et les organisations non gouvernementales), nomment le président d'un comité indépendant, le Key Biodiversity Areas Standards and Appeals Committee, qui veille à l'application correcte de la norme mondiale pour l'identification des Key Biodiversity Areas. Le code R pour le calcul de la couverture des zones protégées des zones clés pour la biodiversité est documenté comme Dias, M. (2017) "Code R pour le calcul de la couverture des zones protégées des ZCB". (https://www.keybiodiversityareas.org/userfiles/files/R code for calculating protected area coverage of KBAs March 2017.pdf)

Outre la diffusion via le site web de Protected Planet (https://www.protectedplanet.net/), le processus de la liste des Nations unies décrit au point 3.1 le fait que les données sur les aires protégées sont collectées auprès d'agences nationales reconnues dans les métadonnées de la WDPA, et le site web des zones clés pour la biodiversité (https://www.keybiodiversityareas.org/home), les données de Protected Planet et des zones clés pour la biodiversité sont diffusées via l'outil d'évaluation intégrée de la biodiversité, disponible en ligne pour la recherche et la conservation (https://www.ibat-alliance.org/ibat-conservation/). Cet outil intègre les profils nationaux de tous les pays du monde, qui comprennent une documentation sur l'indicateur de couverture des zones protégées des zones clés pour la biodiversité. Chaque mise à jour annuelle de ces profils nationaux est envoyée pour consultation aux points focaux nationaux de la Convention sur la diversité biologique (https://www.cbd.int/information/nfp.shtml), aux représentants des OMD des bureaux nationaux de statistiques et aux représentants des missions permanentes des Nations unies (Genève).

4.k. Évaluation de la qualité

Élevé.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Description:

Cet indicateur a été classé par l'IAEG-ODD comme étant de niveau 1. Des données actuelles sont disponibles pour tous les pays du monde, et elles sont mises à jour en permanence.

Séries chronologiques :

~150 ans

Désagrégation:

Étant donné que les données de l'indicateur mondial sont compilées au niveau national, il est facile de les désagréger aux niveaux national et régional (par exemple, Han et al. 2014), ou inversement de les agréger au niveau mondial. Les zones clés pour la

Page: 7 of 10

biodiversité couvrent tous les types d'écosystèmes jusqu'à l'environnement marin (Edgar et al. 2008) et au-delà. L'indicateur peut donc être rapporté en combinaison dans les systèmes marins ainsi que dans les systèmes terrestres ou d'eau douce, ou désagrégé entre eux. Cependant, les zones clés pour la biodiversité individuelles peuvent englober simultanément des systèmes marins, terrestres et d'eau douce, et la détermination des résultats n'est donc pas simplement additive. Enfin, l'indicateur peut être désagrégé selon les différentes catégories de gestion des aires protégées (catégories I à VI) pour refléter les différents objectifs de gestion spécifiques des aires protégées.

Outre l'agrégation de la couverture des aires protégées dans les sites importants pour la biodiversité marine en tant qu'indicateur de l'ODD 14.5, d'autres désagrégations de la couverture des aires protégées particulièrement pertinentes en tant qu'indicateurs des cibles des ODD (Brooks et al. 2016) comprennent :

ODD 15.1.2 Proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce qui sont couverts par des aires protégées, par type d'écosystème.

ODD 15.4.1 Couverture par des aires protégées de sites importants pour la biodiversité des montagnes.

Les données sur la couverture des zones protégées peuvent être combinées avec d'autres sources de données pour produire d'autres indicateurs complémentaires. Par exemple, la superposition des aires protégées avec des cartes éco-régionales peut être utilisée pour fournir des informations sur la couverture par les aires protégées de différentes grandes régions biogéographiques. La couverture par les aires protégées des distributions de différents groupes d'espèces (par exemple, mammifères, oiseaux) peut également fournir des indicateurs des tendances de la couverture de la biodiversité au niveau des espèces. La couverture des aires protégées peut être combinée avec l'indice de la liste rouge pour générer des indicateurs de l'impact des aires protégées sur la réduction de la perte de biodiversité (Butchart et al. 2012). Enfin, les indicateurs dérivés de la superposition des zones protégées peuvent également informer le développement urbain durable ; par exemple, la superposition des zones protégées sur les cartes urbaines pourrait fournir un indicateur de l'espace public en tant que proportion de l'espace global de la ville.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources de divergences :

Les processus nationaux fournissent la grande majorité des données qui sont ensuite agrégées dans la Base de données mondiale sur les aires protégées et la Base de données mondiale sur les zones clés pour la biodiversité, et il y a donc très peu de différences entre les indicateurs nationaux et l'indicateur mondial. Il y a donc très peu de différences entre les indicateurs nationaux et l'indicateur mondial. Une source mineure de différence est que la Base de données mondiale sur les aires protégées incorpore les aires protégées désignées au niveau international (par exemple, les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites Ramsar, etc), dont quelques-unes ne sont pas considérées par leurs nations souveraines comme des aires protégées.

Notez que parce que les pays ne soumettent pas de données complètes sur les aires protégées déclassées à la WDPA, les valeurs antérieures de l'indicateur peuvent marginalement sous-estimer la couverture. En outre, il y a également un décalage entre le moment où une zone protégée est désignée sur le terrain et le moment où elle est signalée à la WDPA. De ce fait, la couverture actuelle ou récente peut également être sous-estimée.

7. Références et documentation

Références

URL:

http://www.unep-wcmc.org/

http://www.birdlife.org/

http://www.iucn.org/

Références:

Ces métadonnées sont basées sur

http://mdgs.un.org/unsd/mi/wiki/7-6-Proportion-

of-terrestrial-and-marine-areas-protected.ashx

complétée par http://www.bipindicators.net/paoverlays

et les références énumérées ci-dessous.

Page: 8 of 10

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2014). Important Bird and Biodiversity Areas: a global network for conserving nature and benefiting people. Cambridge, UK: BirdLife International. Disponible à <u>datazone.birdlife.org/sowb/sowbpubs#IBA</u>.

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2019) *World Database of Key Biodiversity Areas*. Developed by the KBA Partnership: BirdLife International, International Union for the Conservation of Nature, Amphibian Survival Alliance, Conservation International, Critical Ecosystem Partnership Fund, Global Environment Facility, Global Wildlife Conservation, NatureServe, Rainforest Trust, Royal Society for the Protection of Birds, Wildlife Conservation Society and World Wildlife Fund. September 2019 version. Disponible à http://keybiodiversity areas.org/site/search.

BROOKS, T. et al. (2001). Conservation priorities for birds and biodiversity: do East African Important Bird Areas represent species diversity in other terrestrial vertebrate groups? Ostrich suppl. 15: 3-12. Disponible

sur: http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.2989/00306520109485329#.VafbVJPVq75.

BROOKS, T.M. et al. (2016) Goal 15: Life on land. Sustainable manage forests, combat desertification, halt and reverse land degradation, halt biodiversity loss. Pp. 497-522 in Durán y Lalaguna, P., Díaz Barrado, C.M. & Fernández Liesa, C.R. (eds.) International Society and Sustainable Development Goals. Editorial Aranzadi, Cizur Menor, Spain. Disponible sur: https://www.thomsonreuters.es/es/tienda/pdp/duo.html?pid=10008456

BUTCHART, S. H. M. et al. (2010). Global biodiversity: indicators of recent declines. Science 328: 1164 à 1168. Disponible sur http://www.sciencemag.org/content/328/5982/1164.short.

BUTCHART, S. H. M. et al. (2012). Protecting important sites for biodiversity contributes to meeting global conservation targets. PLoS One 7(3): e32529. Disponible sur http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0032529

BUTCHART, S. H. M. et al. (2015). Shortfalls and solutions for meeting national and global conservation area targets. Conservation Letters 8: 329-337. Disponible sur http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/conl.12158/full

CBD (2014). Global Biodiversity Outlook 4. Convention on Biological Diversity, Montréal, Canada. Disponible sur https://www.cbd.int/gbo4/

CHAPE, S. et al. (2005). Measuring the extent and effectiveness of protected areas as an indicator for meeting global biodiversity targets. Philosophical Transactions of the Royal Society B 360: 443-445. Disponible sur http://rstb.royalsocietypublishing.org/content/360/1454/443.shor

DEGUIGNET, M., et al. (2014). 2014 United Nations List of Protected Areas. UNEP-WCMC, Cambridge, UK. Disponible sur http://unep-wcmc.org/system/dataset_file_fields/files/000/000/263/original/2014 UN List of Protected Areas EN web.PDF? 1415613322

DI MARCO, M., et al. (2016). Quantifying the relative irreplaceability of Important Bird and Biodiversity Areas. Conservation Biology 30: 392-402. Disponible sur http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/cobi.12609/abstract.

DONALD, P. et al. (2018) Important Bird and Biodiversity Areas (IBAs): the development and characteristics of a global inventory of key sites for biodiversity. Bird Conserv. Internat. 29:177-198.

DUDLEY, N. (2008). Guidelines for Applying Protected Area Management Categories. International Union for Conservation of Nature (IUCN). Gland, Switzerland. Disponible sur https://portals.iucn.org/library/node/9243

EDGAR, G.J. et al. (2008). Key Biodiversity Areas as globally significant target sites for the conservation of marine biological diversity. Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems 18: 969 - 983. Disponible sur http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/aqc.902/abstract

EKEN, G. et al. (2004). Key biodiversity areas as site conservation targets. BioScience 54: 1110–1118. Disponible sur http://bioscience.oxfordjournals.org/content/54/12/1110.short

FOSTER, M.N. et al. (2012) The identification of sites of biodiversity conservation significance: progress with the application of a global standard. Journal of Threatened Taxa 4: 2733–2744. Disponible sur

http://www.threatenedtaxa.in/index.php/JoTT/article/view/779.

Global Administrative Areas (2019). GADM database of Global Administrative Areas, version 2.8. Disponible sur www.gadm.org.

HAN, X. et al. (2014). A Biodiversity indicators dashboard: addressing challenges to monitoring progress towards the Aichi Biodiversity Targets using disaggregated global data. PLoS ONE 9(11): e112046. Disponible sur http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0112046

HOLLAND, R.A. et al. (2012). Conservation priorities for freshwater biodiversity: the key biodiversity area approach refined and tested for continental Africa. Biological Conservation 148: 167-179. Disponible sur

http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320712000298

IUCN (2016). A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas. International Union for Conservation of Nature, Gland, Switzerland. Disponible sur https://portals.iucn.org/library/node/46259

JONAS, H.D. et al. (2014) New steps of change: looking beyond protected areas to consider other effective area-based conservation measures. Parks 20: 111–128. Disponible sur http://parksjournal.com/wp-content/uploads/2014/10/PARKS-20.2-Jonas-et-al-10.2305IUCN.CH .2014.PARKS-20-2.HDJ .en .pdf

KNIGHT, A. T. et al. (2007). Improving the Key Biodiversity Areas approach for effective conservation planning. BioScience 57: 256–261. Disponible sur http://bioscience.oxfordjournals.org/content/57/3/256.short

LANGHAMMER, P. F. et al. (2007). Identification and Gap Analysis of Key Biodiversity Areas: Targets for Comprehensive Protected Area Systems. IUCN World Commission on Protected Areas Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 15. IUCN, Gland, Switzerland. Disponible sur https://portals.iucn.org/library/node/9055

LEVERINGTON, F. et al. (2010). A global analysis of protected area management effectiveness. Environmental Management 46: 685–698. Disponible sur http://link.springer.com/article/10.1007/s00267-010-9564-5#page-1

MONTESINO POUZOLS, F., et al. (2014) Global protected area expansion is compromised by projected land-use and parochialism. Nature 516: 383–386. Disponible sur http://www.nature.com/nature/journal/v516/n7531/abs/nature14032.html

NOLTE, C.&AGRAWAL, A. (2013). Linking management effectiveness indicators to observed effects of protected areas on fire occurrence in the Amazon rainforest. Conservation Biology 27: 155–165. Disponible sur http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1523-1739.2012.01930.x/abstract

PAIN, D.J. et al. (2005) Biodiversity representation in Uganda's forest IBAs. Biological Conservation 125: 133–;138. Disponible sur http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320705001412

RICKETTS, T. H. et al. (2005). Pinpointing and preventing imminent extinctions. Proceedings of the National Academy of Sciences of the U.S.A. 102: 18497–18501. Disponible sur http://www.pnas.org/content/102/51/18497.short.

RODRIGUES, A. S. L. et al. (2004). Effectiveness of the global protected area network in representing species diversity. Nature 428: 640–643. Disponible sur http://www.nature.com/nature/journal/y428/n6983/abs/nature02422.html

RODRÍGUEZ-RODRÍGUEZ, D., et al. (2011). Progress towards international targets for protected area coverage in mountains: a multi-scale assessment. Biological Conservation 144: 2978–2983. Available from

http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320711003454

TITTENSOR, D. et al. (2014). A mid-term analysis of progress towards international biodiversity targets. Science 346: 241–244. Disponible sur http://www.sciencemag.org/content/346/6206/241.short

UNEP-WCMC (2019). World Database on Protected Areas User Manual 1.6. UNEP-WCMC, Cambridge, UK. Disponible sur http://wcmc.io/WDPA_Manual.

UNEP-WCMC&IUCN (2020). The World Database on Protected Areas (WDPA). UNEP-WCMC, Cambridge, UK. Disponible sur http://www.protectedplanet.net

Page: 10 of 10